

Le grand avantage du système, a expliqué M. Roach, est qu'il peut fonctionner avec les présentes installations de R.S.W. (eau de mer refroidie). "La congélation par la saumure est très efficace, a dit M. Roach; de fait, aucun autre système n'a une aussi rapide capacité de charge; on peut littéralement mettre les poissons dans la saumure à mesure qu'on les pêche."

Les scientifiques envisagent une autre opération d'envergure mettant en cause la congélation partielle; dans l'intervalle, ils travaillent à améliorer le système à circulation de saumure afin de produire un refroidissement plus efficace.

DOUZE ANNÉES DE RECHERCHE

Le principe d'entreposage et de transport du saumon dans l'eau de mer refroidie est le fruit de douze années de recherche et de mise au point à la station de technologie de Vancouver.

Selon le système R.S.W. normal, le poisson est refroidi à 31° F, dans des réservoirs d'entreposage à bord des bateaux. C'est la méthode idéale pour refroidir rapidement et conserver le saumon pendant de courtes périodes de moins de sept jours. Avec le nouveau système de congélation partielle, le poisson peut être emmagasiné sans danger pendant dix-sept jours.

M. Roach a expliqué qu'on emploie le terme "congélation partielle" parce que la chair du poisson ne se congèle pas à température fixe comme l'eau. On extrait l'eau du saumon en le congelant (le saumon contient 64 p. 100 d'eau); comme les liquides qui restent sont concentrés, leur point de congélation est plus bas. Ainsi, bien que le saumon devienne ferme à 29° F, il ne se congèle qu'environ aux deux tiers, même à 25°. Mais à cette basse température, il n'y a pratiquement plus de détérioration bactérienne.

FUSION D'ORGANISMES DE RECHERCHES MÉDICALES

Le ministre de la Défense nationale, M. Donald S. Macdonald, vient d'annoncer que deux organismes de recherches médicales de son ministère, tous deux situés à Toronto, fusionneront plus tard cette année.

Le nouveau centre, l'Institut militaire et civil de médecine environnementale, englobera l'Institut de médecine environnementale des Forces canadiennes et le Centre de recherches pour la défense (Toronto), et relèvera du Conseil de recherches pour la défense.

En ce qui concerne l'aspect civil de ce nouvel Institut, d'autres ministères de l'État et l'industrie aéronautique seront invités à y contribuer du personnel et autres ressources.

L'Institut sera dirigé par le docteur L.H. Lowry, originaire de Toronto, qui a servi dans l'ARC comme pilote et navigateur pendant la Seconde Guerre mondiale et qui, après la guerre, a fait son cours de médecin.

Parlant des rôles du nouvel Institut, le Dr Lowry

affirme: "L'une de mes principales responsabilités sera d'assurer que l'argent du contribuable qui m'est confié soit dépensé d'une manière efficace pour la recherche de connaissances scientifiques qui permettront à l'individu et aux machines qu'il utilise, de participer et de contribuer au développement du Canada."

L'Institut comptera pour former le noyau de son effectif, sur les scientifiques du Conseil de recherches pour la défense et les officiers des Forces armées déjà en fonction et qui sont spécialisés dans le domaine de la médecine aéronautique, de l'ergonomie, de la physiologie de la plongée sous-marine, ainsi que de la psychologie du comportement et les sciences biologiques.

Les deux organismes qui fusionneront pour former l'Institut sont déjà reconnues internationalement pour leurs travaux de recherche et leurs réalisations dans les domaines ci-haut mentionnés.

Les organismes civils concernés contribueront du personnel et des ressources financières.

L'effectif de l'Institut groupera environ 65 scientifiques du Conseil de recherches pour la défense et des officiers spécialisés des Forces armées, ainsi qu'un personnel de soutien comprenant 165 techniciens, administrateurs et autres.

BOURSE "HOCKEY CANADA"

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, et le président de "Hockey Canada", M. Charles Hay, ont annoncé conjointement les noms des 98 étudiants-joueurs choisis comme titulaires de la bourse "Hockey Canada".

Cette assistance financière représente une partie de la contribution fédérale au programme de formation des joueurs que dirige "Hockey Canada".

Au total, les bourses d'étude et d'appui 1971-1972 comportent un investissement de \$86,000. Grâce à ces subventions, les candidats à la bourse "Hockey Canada" pourront simultanément se consacrer à leurs études tout en continuant à se perfectionner comme joueurs de hockey.

Le programme d'aide aux jeunes athlètes qui se sont distingués tant au niveau de leurs études que par leur performance au hockey prévoit deux formules d'assistance financière: les bourses d'étude assurent aux récipiendaires un octroi annuel de \$2,000 et ce, pour une période maximale de quatre ans. Les bourses d'appui, dont le montant varie selon l'institution que fréquente le titulaire (école secondaire, CEGEP ou université), peuvent être également renouvelées mais exigent que le récipiendaire en fasse la demande officielle chaque année. Dans un cas comme dans l'autre, seuls les candidats qui auront respecté également leurs programmes d'étude et de formation sportive auront droit à un renouvellement de bourse. Pour l'année 1971-1972 il y eut 16 candidats à la bourse d'étude et 82 titulaires de la bourse d'appui, choisis par un comité formé à cette fin.